

## Séance publique du 17 mai 2005

### Délibération n° 2005-2678

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Animation technopolitaine du site de Gerland - Avenant à la convention avec l'Ecole normale supérieure des sciences de Lyon - Programme 2005 - Participation financière**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### *La politique d'innovation*

. Lyon métropole innovante (2003-2006)

A la fin des trois années du plan technopole, la Communauté urbaine a réalisé une étude d'évaluation de cette politique. Compte tenu des résultats de cette étude, la Communauté urbaine a souhaité poursuivre une politique de soutien de l'innovation sur la base d'un concept renouvelé : Lyon métropole innovante.

Il s'agit, tout en s'appuyant sur les réalisations du plan technopole et en les confortant, d'élargir la vision de l'innovation (en termes d'acteurs et de thématiques) et d'améliorer le pilotage de la démarche.

Ainsi, Lyon métropole innovante se traduira par un plan d'actions en trois volets, qui intègre les enjeux de développement et de gouvernance mis en place pour Grand Lyon, l'esprit d'entreprise :

- coordonner les interventions de la Communauté urbaine pour l'aménagement des campus et réaliser un schéma de développement des universités,
- accompagner les pôles d'excellence,
- accompagner le développement des sites technopolitains.

Ces trois objectifs se déclinent notamment par la promotion de la recherche et le rayonnement international.

L'animation technopolitaine vise, à partir des compétences et savoir-faire de l'agglomération en matière de formation et de recherche, à favoriser la diffusion de l'innovation sur le territoire et à contribuer ainsi à l'émergence de partenariats permettant de stimuler la création d'activités.

. La réactualisation des enjeux de Lyon métropole innovante (2005-2006)

A la suite de la mise en place du schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche, Lyon métropole innovante se réoriente sur trois enjeux majeurs :

- renforcer l'articulation entre l'excellence scientifique et les pôles de compétitivité,
- améliorer les processus de transfert et d'échanges,
- favoriser l'animation et le rayonnement d'une politique de site.

. L'animation des sites technopolitains : croisement entre la politique d'innovation et la politique d'animation territoriale

Le premier volet de ce plan se concrétise par des actions de valorisation des sites technopolitains - mises en place à titre expérimental dans le plan technopole - qui doivent maintenant être consolidées.

Cette démarche tend à doter l'ensemble des territoires d'animateurs technopolitains ayant pour mission :

- l'animation des laboratoires, des universités, des entreprises et plus généralement avec toutes les institutions pouvant concourir à la poursuite des objectifs,
- la détection et la contribution à la mise en œuvre de projet,
- la promotion et la valorisation du potentiel du technopole,
- l'accompagnement des entreprises dans leurs problématiques,
- la communication à la Communauté urbaine des attentes des acteurs locaux afin qu'elles puissent être intégrées dans les politiques communautaires,
- l'information des acteurs locaux de la stratégie communautaire.

La mise en place d'animateurs sur les sites technopolitains est une des premières initiatives de la Communauté urbaine dans ce domaine. Ils sont au croisement de la politique de soutien à l'innovation et de la politique d'animation territoriale sur des sites à fort potentiel en matière d'enseignement et de recherche.

#### *Le technopôle de Gerland*

##### . Les acteurs

Le site de Gerland accueille des leaders mondiaux dans les biotechnologies (Sanofi Pasteur, Sanofi Pasteur MSD, Merial, Aguetant), des laboratoires prestigieux tels que la fondation Mérieux (P4), le Centre européen de recherche en virologie et immunologie (Cervi), le pôle mondial de surveillance et d'alerte épidémiologiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais aussi des start-ups et de jeunes entreprises installées dans la pépinière d'entreprises. Sont implantés à Gerland également des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ENS des sciences de Lyon, ENS Lettres et Sciences humaines, Université Claude Bernard-Lyon I, Institut de biologie et de chimie des protéines, ...).

Un comité de pilotage pour le développement du technopôle de Lyon-Gerland a été mis en place, composé de membres représentant l'association des établissements du technopôle de Gerland qui existe depuis douze ans et dont l'action est de développer des synergies et de faire connaître les ressources du site (AETG), l'ENS des sciences de Lyon, l'Université Lyon I et la mission de Gerland.

##### . La convention d'animation technopolitaine de Gerland

L'animation technopolitaine a fait l'objet d'une délibération approuvant le principe d'un financement pluriannuel sur trois ans. Dans le cadre de cette convention, le programme d'actions de développement économique de 2004 à 2006 s'organise autour de quatre axes :

- créer des liens entre les laboratoires et les universités,
- assurer la promotion du technopôle,
- entretenir la dynamique d'échange interne au technopôle,
- assurer l'accueil et la présentation du technopôle.

##### . Le bilan de l'animation technopolitaine de Gerland

L'animation de territoire au service des entreprises et des laboratoires est réalisée quotidiennement. Elle se concrétise notamment par un point d'accueil, des rencontres thématiques (petits déjeuners, visites d'entreprises ou de laboratoires, etc.), lettre d'information, site internet, promotion des acteurs du site, par la mise à jour de la base de données et du recensement des compétences.

De plus, afin de multiplier les liens entre les laboratoires et les entreprises, un effort pour 2005 a été entrepris pour recenser et valider l'offre technologique existante à Gerland dans le domaine de l'immunovirologie. Cette synthèse (en cours d'édition) met en évidence l'offre et la demande de la recherche publique et de la recherche privée, pour favoriser les échanges et les collaborations.

## *Le programme d'actions annuelles*

### *. Les actions 2005*

Une poursuite des actions engagées en 2004 est à maintenir autour des axes préalablement définis. De nouvelles actions seront engagées en 2005, permettant de mettre en avant l'offre scientifique et technologique du technopôle et ainsi de mieux appréhender l'offre et les besoins des acteurs.

#### *Créer des liens entre laboratoires et universités :*

- rencontres individuelles des acteurs (mieux connaître leur activité, mettre en évidence leur point fort, comprendre leurs besoins, connaître leur projet, etc.),
- finaliser la fiche thématique immuno-virologie et en mettre en place de nouvelles (formation continue, plate-forme technologique, etc.),
- soutenir l'opération Campus création avec l'association Vouloir entreprendre,
- organiser une collaboration avec l'Agence régionale d'information scientifique et technique (Arist) pour mettre en avant des offres technologiques et trouver des partenaires européens,
- participer à la mise en place des nouveaux projets qui seront élaborés dans le cadre du dossier pôle de compétitivité BioSanté et lié à l'immuno-virologie,
- recenser et mettre en avant les brevets déposés par les laboratoires de Gerland, les plates-formes technologiques, l'offre de formation continue, l'offre technologique, etc.,
- contribuer à la politique économique et technopolitaine de la Communauté urbaine.

#### *Assurer la promotion, l'accueil :*

- assurer la promotion de Gerland lors de visites d'entreprises à l'occasion du Bio Discovery Day dans le cadre de BioVision,
- soutenir certains colloques d'intérêt pour Gerland, identifier préalablement les critères,
- contribuer au contenu éditorial du portail économique de l'agglomération.

#### *Entretenir la dynamique d'échange interne au technopôle :*

- rédiger mensuellement des lettres d'information,
- diffuser, relayer régulièrement les informations,
- organiser des rencontres entre les acteurs avec une alternance des thèmes entre sujet transversal et sujet scientifique à l'occasion de petit déjeuner, visite d'établissements,
- organiser des réponses aux problématiques de demande de formation continue pour les entreprises,
- assurer l'animation du comité de site de Gerland, comité regroupant les acteurs technopolitains pour le suivi des actions.

#### *Assurer la présentation du technopôle :*

- être le point d'accueil, le point de contact pour relayer, transmettre, diffuser et organiser l'information,
- être la source d'informations et l'assistance pour trouver le bon interlocuteur,
- mettre à jour la base de données,
- accueillir des délégations en visite sur le technopôle,
- participer aux groupes de travail avec les industriels tels que la commission sécurité et signalétique.

Une action particulière sur la définition du positionnement stratégique de Gerland (conforter Gerland comme un pôle bio, anticiper la venue de l'institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (Isara) et l'installation de la Chambre d'agriculture, accompagner et valoriser les nouvelles implantations telles que l'institut de génomique fonctionnelle) sera effectuée par les acteurs du site et contribuera à la mise en œuvre du schéma de développement des universités.

En 2005, il sera étudié la possibilité de renforcer les synergies avec le pôle santé de Rockfeller, cela répondant à des enjeux d'homogénéité liés à la filière biomédicale et à l'accroissement de l'impact du technopôle.

## . Le budget prévisionnel et le plan de financement proposé

- coûts salariaux globaux	55 000 €
- soutien à des rencontres-colloques	13 000 €
- lettres d'information-communication	7 000 €
- coût de fonctionnement	5 000 €
- Discovery DayBioVision	12 000 €

Coût total	92 000 €
------------	----------

## Recettes 2005

- participation de l'AETG	5 000 €
- participation de la Communauté urbaine (convention technopolitaine)	75 000 €
- participation de la Communauté urbaine (BioVision)	12 000 €

## . Les critères d'évaluation

## Les indicateurs quantitatifs :

- la mise en place de trois fiches thématiques,
- la rédaction de dix lettres d'information (diffusion par mail) + quatre lettres (diffusion papier),
- les rencontres individuelles d'une vingtaine d'acteurs et entreprises,
- mettre en place et gérer la bourse technologique,
- organiser environ une dizaine de rencontres thématiques scientifiques avec des acteurs technopolitains (petits déjeuners, visites d'établissements),
- réunir entre 50 et 100 participants au programme de visite organisée dans le cadre de BioVision Discovery.

## Les indicateurs qualitatifs :

- nombre de contacts générés et débouchant sur des projets concrets dans le cadre de la bourse technologique,
- définition de critères de sélection pour participer au financement de colloques sur Gerland et favoriser les échanges industriels et académiques,
- nombre d'établissements participants et diversité des établissements aux différentes manifestations organisées par le technopôle, qualité des échanges,
- définition de critères pour mieux cibler les visites du technopôle (présentant un réel intérêt pour Gerland),
- élaboration d'un tableau de bord pour le suivi des actions,
- contribution au contenu éditorial du portail économique d'agglomération.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil de passer un avenant à la convention avec l'ENS science au nom des acteurs du technopôle de Gerland, pour l'année 2005. La participation communautaire au titre de l'année 2005 est arrêtée à 75 000 €, conformément aux engagements pris précédemment. Ce soutien financera l'emploi d'une chargée de mission à temps plein ainsi que des actions de communication et de promotion. Une participation exceptionnelle, liée à la visite d'entreprises dans le technopôle de Gerland et à la réalisation d'un film promotionnel dans le cadre de BioVision, est arrêtée à 12 000 €;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Donne** un avis favorable à la signature de l'avenant à la convention passée avec l'Ecole normale supérieure des sciences de Lyon pour l'action d'animation du technopole de Gerland portant sur l'année 2005.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ledit avenant.

**3° - La dépense** correspondante de 87 000 € dont : 75 000 € pour l'animation et 12 000 € pour l'opération Discovery Day BioVision, sera imputée au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 380 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents ,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,